

RÈGLEMENT SPORTIF ET CONDITIONS GÉNÉRALES

POWER CHALLENGE 2023/2024

Preamble

Le Power Challenge est une compétition amateur de blocs qui se déroule dans 4 salles Climb Up : Marseille La Valentine, Aix-Les Milles, Aubagne et Aix-Bouc Bel Air. Cette édition se déroulera toute l'année 2023/2024. Elle est organisée par Climb Up.

Les termes « vous », « votre » et « vos » vous désignent, comme participant ou comme son représentant légal ou son tuteur légal (de plus de 18 ans) si ce participant est mineur.

Les termes « Organisateurs », «Climb Up», « CU », « nous », « notre » font références à l'entreprise Climb Up et plus globalement aux organisateurs de l'événement.

Votre participation à l'événement implique votre acceptation expresse et sans réserve du présent Règlement et des présentes Conditions Générales du Power Challenge 2023/2024.

L'Organisateur peut réviser le Règlement à tout moment; veuillez le consulter régulièrement. Toutes les modifications qui sont apportées s'appliqueront immédiatement après avoir été notifiées, par n'importe quel moyen, y compris par la publication d'une version révisée des présentes sur le site de l'évènement.

1. RÈGLEMENT SPORTIF

Le présent règlement sportif s'applique à tout participant à l'événement. Il fait partie intégrante des Conditions Générales.

A. Organisation et participation

Le Power Challenge se déroule dans 4 salles Climb Up : CU Marseille la Valentine, CU Aubagne, CU Aix-Les Milles et CU Aix-Bouc-Bel-Air. La participation est conditionnée à l'achat d'une entrée (ou à tout détenteur d'une carte de 10 entrées ou abonnement Climb Up valable). Veuillez consulter les tarifs des entrées sur les sites respectifs de chaque salle.

Le calendrier de la compétition est le suivant :

PC#1	Milles	07/10/23
PC#2	Aubagne	07/12/23
PC#3	Marseille	02/02/24
PC#4	BBA	05/04/24
PC FINALE	Marseille	14/06/24

Toute personne souhaitant participer à l'événement devra s'enregistrer via un formulaire en ligne et accepter sans réserve les conditions générales. Le participant s'engage à ne renseigner que des informations sincères relatives à son identité.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Il est expressément indiqué que les individus inscrits participent à l'événement sous leur propre et exclusive responsabilité.

Pour participer à l'événement, les participants doivent être âgés de 12 ans minimum. Les participants mineurs doivent être accompagnés par un adulte responsable. Le responsable légal de chaque mineur doit avoir rempli l'autorisation parentale disponible lors de l'inscription pour valider la participation du mineur concerné.

B. Inscription et règlement de la compétition

Le Power Challenge est une compétition décomposée en 4 étapes qualificatives (cf. calendrier ci-dessus) et une finale. Chaque étape de qualification permet l'obtention de points comptant pour un classement général départageant l'ensemble des participants. A l'issue des 4 étapes qualificatives, on ne conservera que les **3 meilleurs résultats des étapes qualificatives de chaque participant**. Les 5 premiers du classement sont qualifiés pour la grande finale. En cas d'égalité, les participants seront départagés via le nombre d'essais réalisés lors des étapes qualificatives.

1. Etapes de qualification

Chaque étape de qualification se déroulera en deux temps :

- une première phase de qualification, ouverte à tous les participants.
- et dans un second temps une phase finale, réservée aux 4 meilleurs de la manche qualificative.

a. Qualification lors des étapes :

Chaque participant devra réaliser un maximum de bloc en un minimum d'essai, autojugé. Des membres de l'équipe de l'organisation vérifieront la bonne tenue des qualifications. Ils se réservent le droit d'exclusion si un participant ne respecte pas le présent règlement.

26 blocs seront proposés :

- 4 blocs pour les niveaux 
- et 3 blocs pour les niveaux 

Chaque bloc vaut 1000 points divisés par le nombre de réalisations lors de la compétition. Chaque compétiteur sera classé selon la somme des points correspondant à la valeur de chaque bloc réussi, par ordre croissant. Ainsi ceux qui ont réussi des blocs réussis par peu de personnes gagnent plus de point.

b. Finale de la manche qualificative

Les 4 meilleurs participants de la manche qualificative sont qualifiés pour la finale. En cas d'égalité, les participants seront départagés au nombre d'essai réalisé.

La finale est constituée de deux blocs. Le podium de l'étape qualificative est réalisé selon la progression des finalistes. Le concurrent ayant été le plus loin sur les deux blocs (la dernière prise touchée et tenue) gagne l'étape. En cas d'égalité, le gagnant sera déterminé par rapport au nombre d'essai effectué ou par le nombre de point effectué en qualification.

La qualification en finale permet l'obtention de points bonus supplémentaires comptant pour le classement général :

1er : 20 points
2ème : 15 points
3ème : 10 points
4ème : 5 points

2. La Grande Finale

A la fin de chaque étape qualificative, les points des participants sont additionnés (qualification et points bonus finaliste) permettant d'obtenir un classement général. Seules sont conservés les 3 meilleures étapes des participants.

Les 5 premiers du classement général sont qualifiés pour la Grande Finale.

2. CONDITIONS GÉNÉRALES

L'entreprise Climb Up agit en tant qu'organisateur et gérant de la plateforme d'inscription pour le compte de l'événement.

Les termes « vous », « votre » et « vos » vous désignent, comme participant ou consommateur ou comme son représentant légal ou son tuteur légal si ce participant, ou consommateur est mineur dans son pays de résidence.

Les termes « Organismes », «Climb Up», « CU», « nous », « notre » font références à l'entreprise Climb Up et plus globalement aux organisateurs de l'événement.

A. Votre inscription

Lors de votre inscription vous devez payer la totalité de la valeur de votre entrée (ou accès par une abonnement valide au moment de l'étape).

Une personne ne peut pas participer plusieurs fois à la même étape.

L'identité du participant doit être renseignée et ne pourra être modifiée plus tard.

1. Conditions de paiement

Les prix sont en euros TTC. Ils correspondent aux tarifs publics affichés sur nos sites internet.

2. Modifications et annulations

Toute inscription est individuelle et personnelle, ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf stipulation spécifique des présentes ou du règlement sportif.

L'inscription peut être réalisée par une seule personne. Il n'est pas possible de modifier les informations des participants communiquées et validées lors de l'inscription.

Les participants qui le souhaitent peuvent souscrire une assurance individuelle d'annulation. Cette assurance est facultative et relève de la seule responsabilité du participant. Aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne saurait être à la charge de l'Organisateur en cas d'annulation par le participant, pour quelque motif que ce soit, ou en cas de non-présence le jour de l'étape à laquelle il est inscrit.

B. Engagements et responsabilités

1. Limites de responsabilité

Nous ne pouvons être considérés comme responsables d'une défaillance dans l'exécution du contrat, si ladite défaillance est causée par :

- vous-même

- un tiers étranger à l'organisation de la compétition
- un événement extérieur imprévu, indépendant de notre volonté et hors de notre contrôle malgré toutes les précautions apportées à l'organisation.

2. Santé et forme

Le Power Challenge est un événement basé sur l'escalade de bloc. Cette pratique nécessite des capacités physiques minimum pour assurer une participation. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre forme physique vous permet de réaliser les épreuves de compétition.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou mettre fin à la participation d'une personne si sa santé physique ne lui permet pas de finir la compétition dans des conditions ne mettant pas en danger sa sécurité, ni la bonne tenue de l'événement. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables d'une telle décision durant l'événement, et ne sauraient être redevables d'aucune compensation.

3. Assurances

Responsabilité civile : conformément à la législation en vigueur, l'Organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à l'Événement.

Individuelle accident : Il est vivement recommandé aux participants de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, etc..) subis par les biens personnels des participants. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'Organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

C. Programmation

La programmation de l'événement est donnée sur notre site internet. Il est de votre responsabilité d'être présent le jour de votre épreuve. Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire des étapes en cas d'impératif d'organisation ou de sécurité, tout changement de planning sera annoncé par les organisateurs au plus tôt, et obligera les participants concernés à s'y contraindre.

D. Divers

1. Données personnelles

De façon générale, les données personnelles communiquées par les participants lors de leur inscription (e-mail, noms, adresses, etc..) sont destinées au personnel habilité par l'Organisateur qui est responsable du traitement de ces données. A l'issue de l'événement, les informations liées à votre prestation sportive (résultats, photos, vidéos) sont publiées sur le site de l'événement. Vos résultats associés à votre nom sont susceptibles d'être repris par tout média. Nous sommes susceptibles de vous faire suivre les informations relatives à l'événement. En cas de refus de recevoir des notifications de notre part, merci de nous en informer par écrit à romain.vauclair@climb-up.fr.

2. Captation et utilisation d'images

L'événement pouvant faire l'objet d'une captation aux fins de communication au public, sous toute forme (photos, vidéos, ...) sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, chaque participant autorise expressément l'Organisateur, ses ayants-droits ou ayants-causes (notamment ses partenaires commerciaux) à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, à reproduire et représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses voix et image et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de l'Événement, pour une durée ne pouvant pas excéder dix (10) années suivant la date de l'événement. Le participant garantit n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image. Si vous souhaitez vous y opposer pour un motif légitime, vous devrez impérativement en informer l'Organisateur en amont de l'Événement et au plus tard quinze (15) jours avant l'Événement afin que les mesures adéquates soient prises.

Toute communication d'image fixe et/ou séquence animée de l'Événement par le participant doit être limitée à une exploitation personnelle et ne peut en aucun cas être exploitée dans un but promotionnel et/ou commercial extérieur à l'événement.